

UNE DETERMINATION CONTINUE

Contre les logiques de la loi LRU, pour le service public universitaire, les listes présentées ou soutenues par le SNESUP, le SNCS, et souvent nombre d'organisations syndicales et collectifs obtiennent de remarquables résultats. L'addition de ces scrutins locaux, donc des voix des chercheurs, des enseignants-chercheurs et enseignants (pour les collèges A et B), des BIATOSS et étudiants, comptera pour chaque établissement, et pèse déjà dans le paysage universitaire. Le gouvernement doit tenir compte de l'expression des collègues.

Dans les élections actuellement en cours aux conseils d'universités CA+CS+CEVU+CTP, les listes contestant la loi LRU, et avançant des logiques scientifiques, pédagogiques et démocratiques, obtiennent des résultats souvent remarquables. Elles remportent des succès en sièges (collèges A et B à Paris 13, à l'université du Maine, collèges B à Dijon, Paris 6, Paris 12, Paris 4, ...). Soutenues par le SNESUP-FSU, le SNCS-FSU et d'autres syndicats, elles s'engagent sur un projet de développement du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

	COLLEGE A		COLLEGE B	
	% voix	Nombre sièges	% voix	Nombre sièges
Maine	100	7/7	70,67	6/7
Paris 13	48,1	5/7	40,6	5/7
Dijon	25,3	1/6	36,8	4/6
Paris 12	23,58	1/7	53,10	6/7
Paris 6	25,29	1/7	40,93	5/7
Marne-la-Vallée	28,8	1/5	46,1	1/5
Aix-Marseille 2	23	1/6	38,20	1/6

Scores des listes au CA se réclamant de la contestation de la loi LRU et activement soutenues par les sections syndicales du SNESUP.

Contre la mise en cause du rôle et des missions de service public des universités et des organismes de recherche Dans l'action le 4 mars !

La politique du gouvernement et du Président de la République vise à bouleverser complètement l'Enseignement Supérieur et la Recherche. Les missions des organismes, transformés en agences de moyens, seraient profondément modifiées. Les libertés académiques d'enseignement et de recherche seraient en recul, soumises au pilotage gouvernemental et aux financements privés ; les Unités Mixtes de Recherche (UMR), qui sont au cœur du lien enseignement-recherche, seraient menacées. Le statut des personnels est mis en cause notamment avec la multiplication des contrats précaires et la modulation des services.

Face à cette situation, la plupart des syndicats et collectifs de lutte se battent depuis longtemps et formulent des propositions qui font l'accord de la communauté scientifique : celles élaborées en Grenoble en 2004. Des directeurs d'unités de recherche et membres d'instances scientifiques appellent à une réunion des responsables d'unités de recherche au Collège de France le 4 mars au matin pour réagir sur le recul de l'autonomie scientifique et le manque de perspectives pour les jeunes.

Le SNESUP invite tous les collègues à s'inscrire dans la réussite de cette initiative ; il entend dans la plus large unité assurer le meilleur retentissement à cette mobilisation.

Pour l'inscription : <http://4mars.recherche-enseignement-superieur.fr>

Frénésie ! Au conseil des ministres du 20 février « Les universités doivent présenter, pour le 1er mars 2008, leurs projets pour la nouvelle licence qui sera mise en place dès la prochaine rentrée ».
Quel mépris pour tous !